

## NOMBRE DE TRAVAILLEURS AUTONOMES DE 25 À 64 ANS ET TAUX DE TRAVAIL AUTONOME, MRC DE LA RÉGION ET QUÉBEC, 2018P

	Travailleurs autonomes	Taux de travailleurs autonomes
Abitibi	557	5,4 %
Abitibi-Ouest	431	5,6 %
La Vallée-de-l'Or	836	4,5 %
Rouyn-Noranda	989	5,5 %
Témiscamingue	390	6,6 %
<b>Région</b>	<b>3 203</b>	<b>5,3 %</b>
Ensemble du Québec	292 070	8,4 %

Note: Ce tableau est construit à partir des données de l'Institut de la statistique du Québec, lequel prend en considération le nombre de personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) à Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année et dont l'adresse de résidence habituelle est au Québec. Dans ce cadre, les travailleurs sont répartis dans deux catégories, mutuellement exclusives, soit ceux qui travaillent pour autrui (les employés) et ceux qui travaillent à leur compte (les travailleurs autonomes).

- Les employés englobent les particuliers qui ont effectué un travail pour le compte d'un employeur moyennant un salaire ou un traitement en espèces. Sont également inclus dans cette catégorie les propriétaires d'entreprises constituées en société ayant reçu un salaire ou un traitement en espèces.

- Les travailleurs autonomes englobent les particuliers qui exploitent une entreprise individuelle ou exercent une profession à titre de propriétaire unique ou de membre d'une société de personnes.

### SOURCE :

Institut de la statistique du Québec, [Bulletin Flash : Évolution du marché du travail dans les MRC](#). Juin 2020.